

# RESSOURCES PASTORALES EN PAYS GOLY : ETAT DES LIEUX, FACTEURS ET EFFETS DU DIFFICILE ACCÈS

**YOMAN N'goh Koffi Michael**

*Géographe, Maître assistant, Université Alassane Ouattara (UAO), Côte d'Ivoire  
yace.yoman@gmail.com*

## Résumé

*Le pays Goly est marqué depuis le début des années 2000 par la présence des éleveurs peuls et leurs troupeaux venus du Nord du pays pour profiter de sa richesse en ressources pastorales. Si, à leur arrivée les problèmes de la mobilité du bétail ne se posaient pas, deux décennies plus tard, il est devenu assez difficile pour les bovins d'avoir accès aux ressources pastorales. Cette étude vise à déterminer les facteurs de l'accès difficile aux ressources pastorales dans le pays Goly, au Centre de la Côte d'Ivoire. Les résultats obtenus découlent des données quantitatives et qualitatives recueillies auprès de 198 agriculteurs et 52 éleveurs en 2022. Il en ressort que la richesse du pays Goly en ressources fourragères a attiré les éleveurs peuls et leurs troupeaux. Mais, la croissance démographique et les pressions foncières induites par l'augmentation et l'extension des terres cultivées réduisent le pâturage. En plus, les pistes d'accès des bovins au fleuve Bandama sont parfois obstruées par les champs, l'accès aux jachères et autres espaces de pâturage devient pénible pour les animaux. Aussi, 72% des personnes interrogées utilisent la totalité de leurs terres pour la culture de l'igname et du riz pluvial et 97% sont devenus des planteurs d'anacarde parmi lesquels se trouvent 18,69% qui commencent à cultiver le coton sur un ensemble de 175 hectares en 2022. Les nombreux dégâts de cultures et des récoltes provoquent des conflits parfois violents entre agriculteurs autochtones et éleveurs. Les agriculteurs exigent le départ des éleveurs de leur terroir.*

**Mots-clés :** *Pays Goly, ressources pastorales, conflits agriculteurs et éleveurs, Projet AVB, espaces sinistrés.*

## Abstract

*The Goly country has been marked since the beginning of the 2000s by the presence of Fulani breeders and their herds coming from the north of the country to benefit from its wealth of pastoral resources. If, upon their arrival, the problems of livestock mobility did not arise, two decades later, it has become quite difficult for cattle to have access to pastoral resources. This study aims to determine the factors of difficult access to pastoral resources in the Goly country, in the center of Côte d'Ivoire. The results obtained stem from quantitative and qualitative data collected from 198 farmers and 52 breeders in 2022. It appears that the wealth of Goly country in forage resources attracted Fulani breeders and their herds. But population growth and land pressures induced by the increase and expansion of cultivated land are reducing grazing. In addition, the cattle access trails to the Bandama River are sometimes obstructed by fields, access to fallows and other grazing areas becomes difficult for the animals. Also, 72% of those questioned use all of their land for the cultivation of yams and rainfed rice and 97% have*

*become cashew planters, among whom are 18.69% who are starting to cultivate cotton on a plot of land, a total of 175 hectares in 2022. The numerous damages to crops and harvests cause sometimes violent conflicts between indigenous farmers and breeders. Farmers are demanding the departure of breeders from their land.*

**Keywords:** *Gohy Country, pastoral resources, farmer and breeder conflicts, AVB Project, disaster areas.*

## **Introduction**

En Côte d'Ivoire, l'élevage demeure une activité économique secondaire avec une contribution de 4,5% au PIB agricole et de 2% au PIB total (MIRAH, 2014 : 3). L'élevage de bovin qui se localise majoritairement dans le nord du pays est dominé par un système extensif et tenu par les communautés peuls et senoufo. Les pasteurs peuls initialement sédentarisés dans le nord de la Côte d'Ivoire, profitent de la faible densité des bovins dans le centre du pays pour y descendre progressivement (Yoman, 2016 : 231 ; Gonin, 2017 : 3). La compétition entre éleveurs dans le nord du pays marqué par l'adoption de l'élevage de bovins par les senoufo, l'importance des troupeaux transhumants et les nombreux conflits entre agriculteurs provoquent de nouveaux exodes des pasteurs peuls. Dans le département de Béoumi, l'une des « nouvelles zones pastorales », les conditions semblaient au départ, favorables à l'activité pastorale du fait de vastes espaces non occupés à la suite de la délocalisation de plusieurs villages après la construction du barrage de Kossou (N'guessan, 2020 : 74 ; Oura et *al.* 2019 : 97). Mais, aujourd'hui, l'adoption de la culture de l'anacarde, les migrations de retour, la réduction des espaces agricoles poussent les agriculteurs à recoloniser les sites jugés dangereux dans le passé. Leur présence dans les espaces potentiellement inondables se manifeste par la création de nouveaux campements en vue de protéger les terres ancestrales. En effet, dans le Centre de la Côte d'Ivoire, en zone préforestière, comme au sahel, conduits en mode extensif, les systèmes d'élevage des herbivores sont principalement utilisateurs d'eau, de fourrages naturels herbacés et ligneux (Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales du Burkina Faso, 1997 : 11). Dans les espaces devenus agropastoraux, s'ajoutent les pailles de céréales, les résidus de cultures et les adventices. Ces aliments sont très variables en qualité et en quantité, tant au cours d'une année qu'entre les années ; ils dépendent en grande partie de la pluviométrie qui conditionne la vie

végétative des différentes plantes et la diversité botanique (Richard et al., 2019 : 63). Ainsi, l'augmentation des terres cultivées crée non seulement des conflits aux dynamiques complexes entre autochtones Baoulé et leurs hôtes qui voient progressivement les zones de pâturages se réduire et met aussi à mal l'activité pastorale dans cette zone (Yoman, 2019 : 164). En effet, la mobilité quotidienne des troupeaux est de plus en plus contrariée du fait de l'augmentation des espaces cultivés dans le pays Goly. Malgré les différentes politiques mises en place par l'Etat en vue de sédentariser les pasteurs peuls et leurs troupeaux, il s'observe particulièrement dans le centre de la Côte d'Ivoire en pays Goly, des difficultés d'accès aux ressources pastorales. Cette étude permet d'aborder le problème des difficultés d'accès aux ressources pastorales en pays Goly. Des plantations d'anacardes, aux espaces cultivés par les cultures annuelles, il est interdit aux pasteurs peuls de traverser certains endroits pour avoir accès aux ressources pastorales notamment le fleuve Bandama, les résidus des cultures et mêmes les herbacées et les ligneux naturels car la fluctuation saisonnière de ces ressources occasionne des dégâts fréquents aux cultures et aux récoltes. Cet article vise à faire l'état des lieux des ressources pastorales dans le pays Goly, identifier les facteurs de l'amenuisement de ses ressources et enfin montrer effets induits de l'accès difficile aux ressources pastorales dans cet espace. L'hypothèse émise est que les abondantes ressources pastorales du pays Goly s'amenuisent progressivement du fait de la croissance démographique et des migrations de retour pour la reconquête des espaces sinistrés suite à la mise en eau du barrage de Kossou.

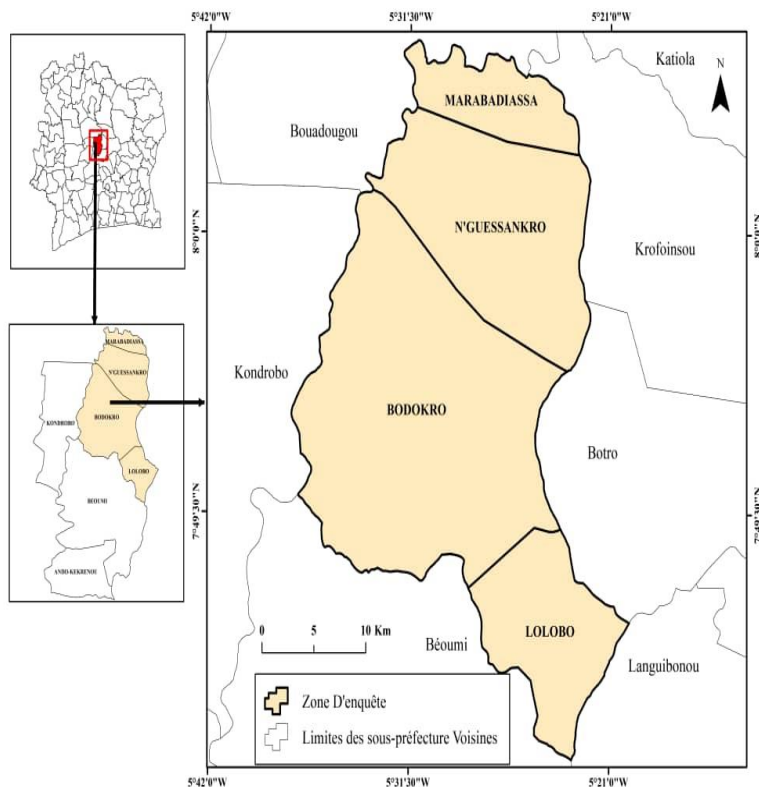
## **1- Matériels et méthodes**

### ***1.1. Présentation de l'espace d'étude***

Les Goly sont un sous-groupe des baoulés qui occupent de quatre (04) sous-préfectures que sont Bodokro, Marabadiassa, N'guessankro et Lolobo au Centre de la Côte d'Ivoire dans le département de Béoumi (5°22'30" W et 7°51'19" N), région de Gbêkê (carte 1). Cette zone a un climat de type tropical humide de transition, caractérisé par quatre (04) saisons dont deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses avec des précipitations comprises entre 1055 mm et 1483 mm/an ( Dekoula et al., 2018 : 145) de juillet à août. Il existe des cours d'eau importants, en

particulier le Bandama et ses affluents auxquels se rattachent de petites rivières plus ou moins permanentes. Une végétation de type savanicole qui se caractérise par deux zones distinctes : une zone de savane herbeuse et une zone de savane arborée. Le relief est essentiellement constitué d'ensemble de plateaux d'environ 200 à 250 m.

**Carte 1 : Localisation du pays Goly**



*Source : MNT, 2022, réalisation : YOMAN N. K. M., 2022*

### **1.2. Méthodes**

La technique de collecte des données de terrain a consisté à définir préalablement l'espace d'étude qui est le pays Goly et les personnes à enquêter à savoir, les agriculteurs et les éleveurs. 10 villages ont été

retenus pour mener les enquêtes (tableau 1). La littérature en matière de ressources pastorales et des rapports entre agriculteurs et éleveurs étant fournis, il a été important de consulter les écrits sur les activités pastorales en Afrique subsaharienne et plus particulièrement sur la Côte d'Ivoire.

Au niveau de la catégorie des producteurs, compte tenu de la non-disponibilité d'une base de sondage fiable, la formule du protocole de Schwartz (1995) a été utilisée. Ainsi, la taille de l'échantillon des producteurs est déterminée par la formule :

$$n = \frac{t^2 \times p \times q}{e^2}$$

avec  $q = 1 - p$  ;

$n$  : effectif des agricultures ;  $t$  : niveau de confiance ;  $p$  : degré de variabilité ;  $e$  : marge d'erreur ;  $q$  : degré d'invariabilité.

Pour une application numérique, on admettra que : si  $e = 7\%$ ,  $p = 50\%$ , et  $t = 1,96$  pour un niveau de confiance de 95%, alors nous avons :

$$n = 1,96^2 \times 0,5^2 / 0,07^2$$

$$n = 196 \text{ Agriculteurs.}$$

### 1.3. L'échantillon au niveau des éleveurs

À ce niveau, 52 éleveurs ont été recensés selon les responsables départementaux du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) du département des Béoumi, division administrative à laquelle appartient le pays Goly. De ce fait, les éleveurs disponibles pendant l'enquête ont été interrogés (tableau 1).

**Tableau 1 : Répartition des cibles enquêtées dans le pays Goly**

Villages	Agriculteurs	Éleveurs	Personnes enquêtées
Allékro	31	05	39
Akakro	07	03	10
Assakro	11	03	14
Bodokro	41	09	50
Kongossou	05	02	07
Goly kpagbassou	09	04	13
Marabadiassa	22	17	39
Myan	11	01	12

N <sup>o</sup> guessankro	36	06	43
Okoukro	21	02	23
Total	196	52	248

*Source : Enquête de terrain, 2022*

#### ***1.4. Outils de traitement des données recueillies***

Dans un premier temps, il a été effectué un traitement manuel qui a consisté à un dépouillement et à une classification des données issues des questionnaires selon les thématiques de l'étude. Ensuite, il y a eu un traitement informatique des données recueillies sur le terrain. Il a consisté à l'utilisation des logiciels Word 2013 et Excel 2013 respectivement pour la saisie et la réalisation des graphiques ainsi que des tableaux. Pour la spatialisatation des données, les traitements cartographiques ont été effectués avec le logiciel Qgis 2.18. Pour l'analyse des données collectées, la théorie des conflits environnementaux de Le Ster (2011 : 429) a été utilisée.

## **2-Résultats**

### ***2.1. La richesse du milieu agro-écologique du pays Goly***

Le pays Goly est caractérisé par la richesse de son milieu naturel atout pour le développement agricole et la pratique de l'activité pastorale.

#### ***2.1.1. Le fleuve Bandama et ses affluents : ressources attractives des bovins***

Le pays Goly est un espace suffisamment drainé dans tout son ensemble. La zone est traversée par le fleuve Bandama, deuxième plus long fleuve de la Côte d'Ivoire. Aussi les nombreux affluents de ce fleuve rendent facile l'abreuvement des bovins toute l'année avant de les attirer au fleuve Bandama en fin de saison sèche. Ce réseau hydrographique relativement dense représente un enjeu majeur pour le développement de l'activité agricole et pastorale dans le pays Goly. On note également la présence du bassin versant de la rivière *Kam*. Le Bandama avec ses affluents constitue une ressource importante en eau pour les éleveurs et leurs troupeaux. Enfin, la présence des bas-fonds inondables en saisons des pluies et la position de cet espace en amont

du barrage de Kossou constituent une richesse en ressource en eau pour l'activité pastorale qui s'y développe.

### ***2.1.2. Un relief propice à l'abondance des fourrages herbacés et ligneux***

Le relief de la région du *Gbêké* incluant les départements de Béoumi, Sakassou et Botro se présente sous la forme d'un plateau légèrement inclinée vers l'est, la moyenne varie entre les côtes 300 et 370 mètres, avec une ligne de crête principale est-ouest. Les sous-préfectures du pays Goly appartiennent à ce type de relief. Les altitudes les plus élevées varient entre 156 mètres et 212 mètres et sont observables au nord et au sud-est de cet espace. Ce relief par endroit est non seulement peu propice à sa mise en valeur agricole, il est le lieu de prolifération de plantes fourragères. La végétation du pays Goly est constituée de savane arborée et de forêt claire. On y rencontre des galeries forestières le long du fleuve Bandama. De par sa position en amont du lac de Kossou, une bonne partie des graminées et les bourgoutières restent vertes toute l'année attirant ainsi les troupeaux transhumants et sédentaires. Aussi, les collines qui sont assez importantes dans la zone restent incultes donc épargnées de la mise en valeur agricole. Ses espaces constituent de zones d'attraction, de passage ou de séjour des troupeaux du début jusqu'à la fin de la saison pluvieuse. Ces derniers vont s'agglutiner en saison sèche le long du fleuve Bandama.

### ***2.1.3. L'abondance des résidus de cultures***

Zone de forte production agricole, il est évident qu'à la récolte il y ait une quantité importante de résidus des cultures. L'absence de tradition pastorale des Goly fait que ces restes de cultures ne sont pas valorisés par les paysans. Leur accès est donc libre. Ces restes sur les espaces agricoles sont constitués de "foin" de riz abandonnés dans les bas-fonds et sur les champs, des pieds de maïs, des arachides et de cotonniers. L'accès à ces ressources demeurent libre en pays Goly engendrant souvent des mouvements incontrôlés non seulement dans la zone mais dans les champs et les bas-fonds pendant les périodes de récolte des différentes cultures.

## ***2.2. L'évolution de la population du Goly et ses incidences sur les ressources pastorales***

La taille de la population du pays *Goly* s'accroît progressivement et rapidement. Ce croît rapide est dû à la migration de retour et l'évolution de la population locale.

### ***2.2.1. La migration de retour, un facteur de l'évolution de la population locale***

Depuis la fin de la crise militaro-politique en 2011, les zones anciennement occupées par la rébellion notamment le pays *Goly* ont vu le retour des populations. Ce retour est motivé par l'avènement de la culture de l'anacarde.

### ***2.2.2. Une population en croissance progressive***

La population du pays *Goly* comme toute celle de la Côte d'Ivoire est en croissance depuis 1998 (tableau 2).

**Tableau 2 : Evolution de la population du pays Goly de 1998 à 2021**

<b>Année</b>	<b>Bodokro</b>	<b>Lolobo</b>	<b>Marabadiassa</b>	<b>N'guessankro</b>	<b>Total</b>
1998	18075	5731	8 170	7556	<b>39532</b>
2014	28 502	8 880	6640	13986	<b>58008</b>
2021	37048	11586	10664	15239	<b>74537</b>

*Source : INS, RGHP, 1998, 2014 et 2021*

D'une population de 39532 habitants en 1998, elle est passée à 58008 en 2014 pour atteindre 74537 en 2021. Cette population a doublé en 23 ans soit un taux de croissance de 2,75% au-dessus de la moyenne nationale qui est de 2,5%. Si sur la période allant de 1998 à 2014, la croissance de la population de cet espace restée faible, ce n'est pas le cas de la période allant de 2014 à 2021. En effet, au cours de la première période, la croissance moyenne était de 2,4% contre 3,58% pour la seconde période. Cette période de croissance lente entre 1998 et 2014 s'explique par la crise militaro-politique avec l'occupation de la zone par la rébellion armée de 2002 à 2012. Il eut donc un départ important des populations du pays *Goly*. Les premiers pasteurs peuls ont profité de ce vide pour s'installer dans les terroirs en venant du nord via les sous-préfectures de Marabadiassa et de Katiola. La forte



croissance de 2014 à 2021 est liée certes à la fin de la crise mais aussi à la migration de retour des populations pour la pratique l'anacarde.

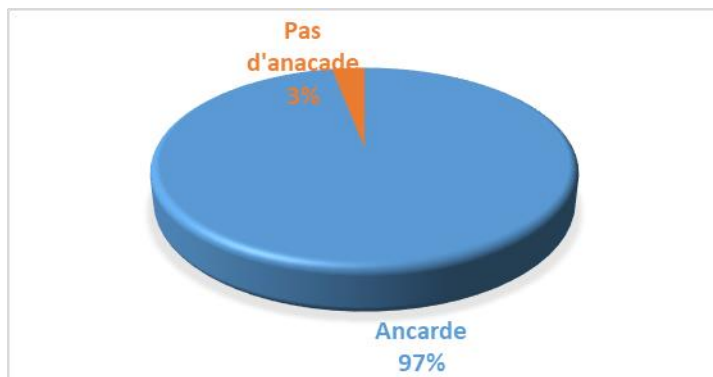
### ***2.2.3. Les cultures vivrières, l'activité de base au pays Goly***

Les principales cultures pratiquées sont le riz et l'igname. A l'échelle du pays Goly, la culture de riz est fortement pratiquée par les populations à partir du mois de juin. Certains paysans produisent le riz pour la commercialisation par contre d'autre en produisent pour l'autoconsommation. Cette culture est produite à la fois dans les bas-fonds, dans les espaces inondables et sur les plateaux. L'augmentation numérique évidente des parcelles emblavées en riz du fait de la croissance de la population réduit considérablement les aires de parcours aux bovins sédentaires et transhumants dans la zone. En plus du riz, les populations du pays Goly pratiquent l'igname qui est l'aliment de base du peuple Baoulé. Qu'elles soient précoces ou tardives, différentes variétés d'igname sont pratiquées en pays Goly. Les stockages de la récolte dans les champs toute l'année, empêche les pasteurs d'avoir accès aux parcelles récoltées pour faire profiter aux bovins les résidus des cultures et d'autres repousses de plantes fourragères.

### ***2.2.4. Le dynamisme de l'anacarde et du coton***

Des cultures commerciales développées en Côte d'Ivoire, l'anacarde et le coton sont pratiquées en pays Goly. L'anacarde est pratiqué par pratiquement tous les paysans enquêtés comme le montre la figure 2.

**Figure 2 : Répartition des acteurs cultivant ou pas l'anacarde en pays Goly**



*Source : Enquête de terrain, 2022*

La figure 2 montre que la quasi-totalité des personnes enquêtées ont une parcelle d'anacarde. L'expansion de l'anacarde se fait de manière accélérée dans le Goly. Les surfaces des plantations d'anacarde varient très souvent entre 0,5 Ha et 4 Ha avec en moyenne 1,5 Ha par planteur dans cet espace. L'anacarde est présent dans toutes les sous-préfectures enquêtées contrairement à la culture de coton qui est pratiquée dans les sous-préfectures de Marabadiassa et de N'guessankro. Les superficies de coton des enquêtés pendant la saison agricole de 2022 sont renseignées dans le tableau 3.

**Tableau 3 : Effectifs des cultivateurs de coton en pays Goly**

Localité	Cotonculteurs	Superficie	Superficies moyennes
Allèkro	13	76 hectares	5,85 hectares
Djezoukro	7	19 hectares	3,8 hectares
Marabadjassa	12	52 hectares	4,3 hectares
Okoukro	5	28 hectares	5,6 hectares
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>175 hectares</b>	<b>4,73 hectares</b>

*Source : Nos enquêtes de terrain, juin 2022*

L'analyse du tableau 3 montre que dans quatre des villages enquêtés, vingt-sept (27) des personnes interrogées pratiquent l'activité cotonnière sur de vastes parcelles. Les superficies emblavées en coton varient entre 3 et 25 hectares par producteurs avec une moyenne de 4,75 hectares. Ces producteurs regroupent les champs pour faciliter l'aide apportée par la CIDT (Compagnie de Développement du Textile), structure en charge de l'encadrement des cotonculteurs. Le regroupement de ces champs réduit et entrave l'activité pastorales dans le pays Goly. En effet, il convient de préciser que l'occupation d'un espace aussi vaste (plus de 10 hectares) rend difficile la mobilité des bovins dans le terroir. En effet, la création de ces champs ne se préoccupe pas de pistes des bovins et mêmes sa proximité des couloirs.

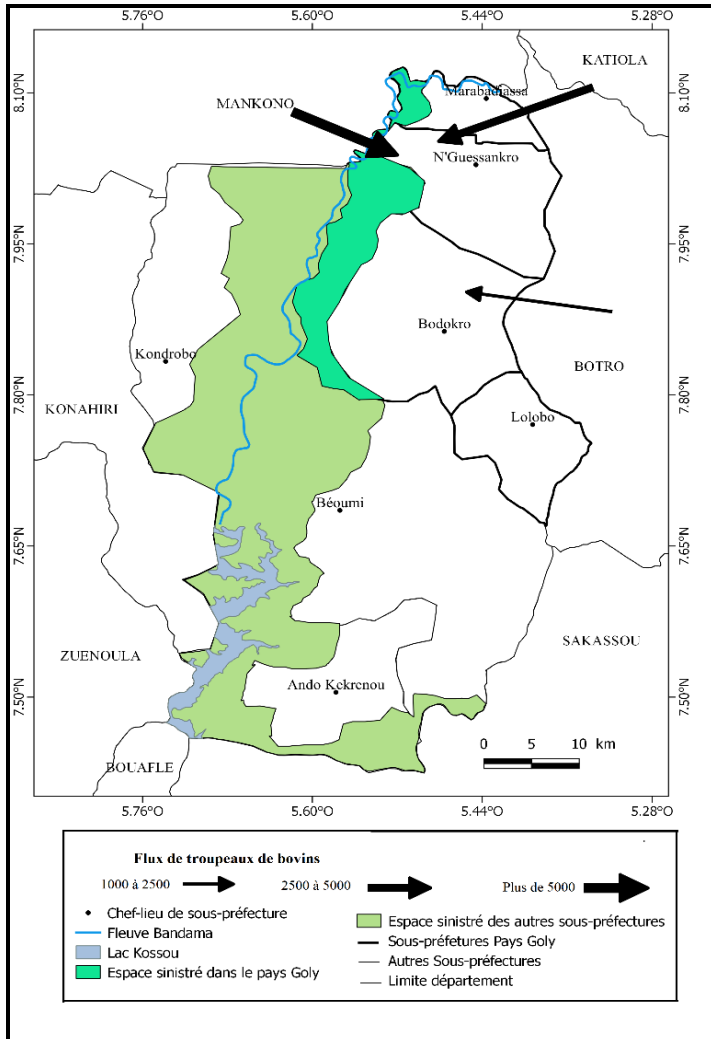
### ***2.3. Les effets de l'accès difficile aux ressources pastorales dans le pays Goly***

Les effets de l'accès difficile aux ressources pastorales dans le pays *Goly* sont multiples et sont entre autres les dégâts régulièrement aux cultures et aux récoltes, l'exacerbation des violences à l'encontre des éleveurs, de leurs troupeaux et les menaces d'expulsion des éleveurs peuls des terroirs *Goly*.

#### ***2.3.1. Les nombreux dégâts de cultures***

Si le nombre de champs et leurs superficies augment il n'en demeure pas moins pour le nombre d'éleveurs et de leurs troupeaux. Agglutinés pour la majorité dans la partie nord du pays Goly, autour du fleuve Bandama dans les départements de Katiola et de Mankono, les éleveurs font des incursions régulièrement dans la zone d'étude pendant la saison sèche (carte 2).

**Carte 2 : Flux des bovins vers le pays Goly en saison sèche**



Source: MNT 2022

Réalisation: YOMAN N. K. M., 2022

A travers la carte 2, des flux de bovins arrivent régulièrement dans la zone sinistrée du Projet AVB en pays Goly. Les plus importants (plus de

5000 têtes de bovins) proviennent de Mankono et Katiola. Ils descendent vers le fleuve Bandama pour profiter de la permanence de l'eau et aussi de la richesse fourragère de cet espace sinistré car relativement vide. Mais cette arrivée cause des dégâts aux cultures qui s'y trouvent. L'éloignement des villages de cet espace des villages (8 à 10 km) rend difficile la surveillance des champs. Parfois, les éleveurs parquent les bovins sur la rive gauche du fleuve. Ces derniers traversent le fleuve nuitamment pour causer les dégâts aux cultures et aux récoltes avant de se retourner à l'aube. Les éleveurs qui fréquentent les mêmes espaces se rejettent mutuellement la responsabilité des dégâts.

### **2.3.2. Une exacerbation des violences entre agriculteurs et éleveurs : l'exemple du village de Allèkro**

Les rapports entre les agriculteurs et les éleveurs dans le pays *Goby* restent toujours tendus depuis l'arrivée des derniers. Le tableau 4 présente la chronologie de certains événements entre agriculteurs et éleveurs en pays *Goby*.

**Tableau 4 : Chronologie des violences entre agriculteurs et éleveurs dans le village d'Allèkro**

<b>Année</b>	<b>Déclenchement et manifestation du conflit</b>
<b>2006</b>	-Destruction de claie et consommation de la récolte d'igname restée dans le champ -Abattage de 2 bovins par le paysan -Intervention des rebelles et arrestation du paysan -Amende de 600 000 FCFA payée par les villageois
<b>2008</b>	-Destruction de la récolte d'igname restée sur le champ -Séquestration du bouvier - Intervention des rebelles après une plainte des peuls -Amende de 80 000 FCFA infligée au paysan comme frais de déplacement des rebelles
<b>2011</b>	-Destruction de champ de riz -Abattage d'un bovin -Achat de la carcasse de l'animal à 450 000 FCFA -Pas de dédommagement de l'agriculteur
<b>2012</b>	-Dégâts aux cultures d'igname et de riz pendant la période végétative -Expédition punitive des agriculteurs sur les éleveurs -Intervention de la gendarmerie et arrestation de 4 agriculteurs

<b>2021</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Dégâts aux cultures et à la récolte d'igname restée dans le champ</li> <li>-Abattage d'une vache</li> <li>-Arrestation et emprisonnement du paysan avec une amende de 425000 FCFA infligée à l'agriculteur</li> </ul>
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Source : Enquête de terrain, 2022*

Même si le tableau ne résume pas entièrement la série de crises que traverse le pays *Goly* depuis le déclenchement de rébellion de 2002, il présente un aperçu des relations entre agriculteurs et éleveurs peuls dans le village d'Allèkro. Le fait marquant c'est que les conflits sont parfois ouverts et débouchent sur des affrontements entre 2 individus (un agriculteur et le bouvier) ou entre les communautés comme ce fut le cas en 2017. Cette année-là, les villageois sont allés nuitamment attaquer les peuls dans leur campement qu'ils ont complètement détruit (2 bouviers auraient disparu) et la disparition de plusieurs bovins (au moins 10 animaux n'ont pas été retrouvés). A ce nombre, il convient de noter des cas de bovins abattus délibérément par les paysans qui ont reconnu les faits (09 bovins) ou non (des cas de vols et ou d'empoisonnement).

### ***2.3.3. La menace permanente d'expulsion des éleveurs peuls des terroirs Goly***

Les rixes fréquentes entre agriculteurs et éleveurs dans le pays Goly poussent les populations autochtones à exiger le départ des éleveurs peuls de leurs terroirs et y interdire toute incursion. Les agriculteurs estiment qu'ils sont victimes d'une injustice sur leur propre terre car la majeure partie des interventions des autorités tournent en faveur des éleveurs selon les villageois. En effet, ces derniers jugent la procédure d'indemnisation complexe et contraignante. Pour une bonne évaluation du préjudice, le constat doit se faire dans un délai de 48 heures au maximum. Ces conditions sont jugées contraignantes par les agriculteurs qui doivent se déplacer jusqu'au chef-lieu de sous-préfecture pour un préjudice dont ils ne sont pas responsables. Enfin, l'éleveur même s'il reconnaît la responsabilité de ses bovins doit avoir les moyens financiers pour dédommager l'agriculteur, ce qui n'est pas toujours le cas. Aucune mesure de coercition n'existe pour un dédommagement rapide. Pourtant, en cas de violence ou d'abattage sur

un animal, le règlement à l'amiable n'est pas préconisé. Les peuls se réfèrent directement à la gendarmerie ou aux forces de l'ordre qui procèdent à l'arrestation manu militari de l'agriculteur accusé sans enquête préalable. Si l'agriculteur n'a pas de moyens financiers pour le dédommagement, il est déféré et jugé. Ces expériences poussent les populations *Goby* à exiger le départ pur et simple des éleveurs de leurs terroirs.

### **3-Discussion**

L'étude réalisée dans le pays *Goby* a permis de comprendre la diversité des activités menées dans le milieu rural de cette partie de la Côte d'Ivoire. Il convient de souligner que lors des enquêtes, les autochtones avaient tendance à être sur la défensive. Le caractère mobile des peuls du fait de leur activité et la méfiance vis-à-vis des agriculteurs rendaient parfois difficile les échanges. L'absence de tradition pastorale de la population locale a épargné le pays *Goby* (Hauhouot, 2002 : 199). En effet, le centre de la Côte d'Ivoire est longtemps resté en marge de l'activité pastorale contrairement au nord de la Côte d'Ivoire où des politiques de sédentarisation ont été initiés dans les années 1970. Les sources d'eau permanentes, l'abondance des bas-fonds et l'accès gratuit aux résidus agricoles rendent attractif cet espace aux éleveurs peuls qui cherchent de nouvelles zones pastorales. Ces résultats confirment ceux de Yoman (2016 : 229) qui évoque l'installation progressive des pasteurs peuls dans le centre de la Côte d'Ivoire du fait de sa richesse naturelle en ressource pastorale et l'absence de charge bovine importante dans la zone. Cette richesse est constituée en outre de la permanence de l'eau avec la présence du fleuve Bandama, du fourrage naturel et des résidus de cultures. Mais avec la croissance démographique, l'accès à ces ressources est devenu difficile pour les bovins (Gonin, 2017 : 6). Si l'augmentation de la population est un facteur de l'accès difficile aux ressources pastorale, dans le pays *Goby*, cette difficulté se manifeste par la recolonisation des espaces déguerpis par les villageois et les migrants de retour (N'guessan 2020 : 241). Aussi, cette augmentation de la population augmente inéluctablement les champs de brousse qui constitue une menace pour le pâturage qui devient morcelé et éparpillé. Leur accès devient donc difficile aux troupeaux (Mfewou et al.2020 : 80) dans le nord-ouest du

Cameroun, zone écologique similaire à celle du pays *Goby*. Dans le pays *Goby*, les surfaces cultivées ont connu une augmentation depuis 2011 avec la fin de la crise militaro-politique, le retour des populations déplacées et la migration de retour. En effet, en plus des cultures annuelles traditionnelles pratiquées par tous les enquêtés, l'anacarde est produit par 97% et le coton qui suscite de l'engouement de part des paysans (18,69%). Contrairement aux cultures vivrières et au coton qui sont des cultures vivrières, l'anacarde est une pérenne qui gèle les terres. Sa pratique par la quasi-totalité des agriculteurs réduit progressivement voire définitivement les espaces de pâture (Yao et Oura, 2019 : 6) dans le bassin cotonnier du Centre et du Nord de la Côte d'Ivoire où l'anacarde domine en termes d'emprise spatiale les cultures vivrières et le coton. L'accès difficile aux ressources pastorales dans le pays *Goby* n'est pas sans effet dans cet espace. En effet, l'emboîtement des parcelles cultivées et leur distribution de manière éparse, constituent un puzzle assez complexe pour les troupeaux résidents et ceux en transhumance. Cette situation occasionne régulièrement des dégâts aux cultures non seulement lors des pâturages quotidiens ou des traversées des troupeaux pour rejoindre des espaces de pâture ou les sources d'eau en saison sèche comme en saison pluvieuse. Ces dégâts sont entre autres la destruction de champs d'igname ou la consommation des tubercules, la destruction des champs de riz, de maïs et d'arachide, les piétinements des buttes d'igname et la consommation des amandes d'anacarde sur lesquelles se trouvent la noix de cajou. Ces situations ont été relevées par Oura et al. (2019 : 97) dans les travaux réalisés dans la sous-préfecture d'Ayaou-Sran voisine au pays *Goby*. Les dommages causés aux cultures et récoltes ne sont pas sans conséquences. Les paysans ripostent soit en saisissant les autorités compétentes ou en se faisant justice. La lourdeur et les difficultés liées à la voie légale (administrative) pour réparer le préjudice causé aux agriculteurs pousse ces derniers à se rendre justice. La réaction de agriculteurs se manifeste dans la majorité des cas à de violences contre les animaux à travers des abattages à coup de fusil, coup et machettes, des blessures portées aux bovins et aux bouviers ou à leur séquestration. Pour le seul cas du village d'Allékro, 2 bouviers auraient disparu, 9 bovins abattus et des cas de vols et de disparition des bovins sont constatés depuis 2017. En plus des dégâts aux cultures, les vols et les dépossession engendre de violences entre agriculteurs et éleveurs en Afrique de l'Ouest (Brottem



2021 : 2). Aussi, Kohlhagen (2002 : 14) dans ses études au Nord de la Côte d'Ivoire estime que les dégâts aux cultures provoquent des conflits entre agriculteurs et éleveurs certes, mais le manque de communication intensifie les hostilités car les différents acteurs ne parlent pas les mêmes langues et ont du mal à communiquer. Quand il s'agit d'actes de violence sur les bovins, les peuls se réfèrent directement aux autorités administratives plus particulièrement les arrestations des agriculteurs soupçonnés d'être responsables. L'éleveur étranger, accueilli dans le terroir est considéré comme source de frayeur et de terreur instinctive (Komi, 2018 : 87). Cette réalité conduit les populations du pays *Goby* à exiger le départ des pasteurs peuls de leurs terroirs pour palier à toutes éventualités liées à la présence des pasteurs malgré la richesse de cet espace en ressources pastorales.

## **Conclusion**

Le pays *Goby* est une zone riche en ressources pastorales. Cette richesse a poussé les éleveurs peuls à s'y installer au début des années 2002. Si leur présence était acceptée dans le passé, ce n'est pas le cas une décennie plus tard. La croissance démographique, les migrations de retour, la pression foncière liée à l'augmentation et l'extension des champs et la recolonisation des espaces sinistrés par le projet AVB réduisent les parcours et rendent difficile l'accès des bovins aux ressources pastorales. En plus des cultures annuelles traditionnelles de la zone, l'anacarde est pratiqué par presque tous les villageois avec le coton qui est de plus en plus adopté. La dispersion des espaces cultivés rend complexe les mouvements quotidiens du bétail des pâturages aux lieux d'abreuvement et aux parcs de nuit. Ainsi, dans leur mouvement, les dégâts aux cultures sont inévitables causant des conflits fréquents entre les agriculteurs et les éleveurs. Ces conflits se manifestent par des actes de violence sur les bouviers et les bovins qui sont systématiquement abattus dans les champs ou en brousse. Enfin, la cohabitation étant devenue difficile avec les éleveurs, les populations du pays *Goby* exigent leur départ de leurs terroirs.

## Références bibliographiques

- BROTTEM Leif** (2021) « La complexité croissante des conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique de l'Ouest et centrale », in *Bulletin de la Sécurité Africaine*, éd. Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique, 9 p.
- DEKOULA Charles Sékpa, KOUAME Brou, N'GORAN Emmanuel Kouadio, YAO Fernand Guy, EHOUNOU Jean-Noël, SORO Nagnin** (2018), « Impact de la variabilité pluviométrique sur la saison culturale dans la zone de production cotonnière en Côte d'Ivoire », In *European Scientific Journal*, Vol.14, N°12, pp. 143-151. URL:<http://dx.doi.org/10.19044/esj.2018.v14n12p143>
- GONIN Alexis** (2017), « “La terre est finie !” Quel avenir pour le pastoralisme en Afrique de l'Ouest ? », in *Métropolitiques*: <http://www.metropolitiques.eu/La-terre-est-finie-Quelavenir.html>.
- HAUHOLOT Asseypo Antoine** (2002), *Développement, Aménagement, Régionalisation en Côte d'Ivoire*, éd. EDUCI, Abidjan, 364p.
- KONAN Kouamé Hyacinthe, DIOMANDE Gondo et KRA Kouadio Joseph** (2016), « Culture de l'anacarde et nouveau jeu des acteurs du conflit agriculteurs-éleveurs dans la Sous-préfecture de Sohououa Nord de la Côte D'Ivoire », in *IOSR Journal Of Humanities And Social Science (IOSR-JHSS) Volume 21*, pp. 24-32, [www.iosrjournals.org](http://www.iosrjournals.org)
- KOHLHAGEN Dominik** (2002), *Gestion foncière et conflits entre agriculteurs et éleveurs, autochtones et étrangers dans la région de Korbogo (Côte d'Ivoire)*, Rapport de mission dans le cadre du projet de recherche « Loi et Coutume » (APREFA – LAJP – CIRAD), 28 p.
- KOMI Abdoul Karim** (2018), « Des conflits violents entre des agriculteurs et des éleveurs africains : de l'(in)hospitalité de et pour ce(ux) qui dérange(nt) », in *Revue de l'Institut de Sociologie*, URL : <http://journals.openedition.org/ris/624>
- MFEWOU Abdoulay, ENGWALI Fon Dorothy, MONKOUOP Youssouf** (2020), « Sédentarisation des Mbororo, saturation foncière dans le nord-ouest et difficile migration vers Bangangté dans l'ouest-Cameroun », in *ESJ*, Vol.16 (2020), pp. 75-89.
- Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales du Burkina Faso** (1997), *Rapport de synthèse des dispositifs législatifs et réglementaires en matière de pastoralisme : Bénin ; Burkina Faso ; Mali ; Niger ; Sénégal et Tchad*, éd. GTZ, 65p.

**N'GUESSAN Kouadio Marus** (2020), *La recolonisation des espaces sinistrés aux alentours du lac de Kossou dans le département de Béoumi (Centre de la Côte d'Ivoire)*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université Alassane Ouattara, 382p.

**OURA Kouadio Raphaël, KOUASSI Kouamé Sylvestre, KOFFI Simplicie Yao** (2019), « Déplacement involontaire de populations et conflits fonciers a Ayaou-Sokpa (sous-préfecture d'Ayaou-Sran, Centre de la Côte d'Ivoire) », in *ESJ*, Vol.15, pp. 85-103. URL:<http://dx.doi.org/10.19044/esj.2019.v15n2p85>

**RICHARD Didier, ALARY Véronique, CORNIAUX Christian, DUTEURTRE Guillaume, LHOSTE Philippe** (2019), *Dynamique des élevages pastoraux et agropastoraux en Afrique intertropicale*, Ed. Quæ, CTA, Presses agronomiques de Gembloux, Versailles, 250p.

**YAO Koffi Simplicie et OURA Kouadio Raphaël** (2019), « Les facteurs de l'adoption de l'anacarde dans le bassin cotonnier de Côte d'Ivoire », in *Cab. Agric.* 28 : 24, 8p. [www.cahiersagricultures.fr](http://www.cahiersagricultures.fr)

**YOMAN N'goh Koffi Michael** (2016), *Les petits barrages pastoraux dans le département de Ferkessédougou : utilisation agricole et pastorale*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université Alassane Ouattara, 352p.